

L'Indépendant - dimanche 7 mars 2021

locale

Le Vivier

## Le projet éolien refusé à cause de « l'impact visuel »

Recueilli par Isabelle Bley



Dans quel état d'esprit êtes-vous en tant que nouveau maire ?

J'ai vraiment envie de m'investir, de faire bouger les choses plus vite pour mon village. S'impliquer est important, il y a tellement à faire. Je suis originaire du Vivier et avec les élus, trois femmes et quatre hommes, nous voulons avancer.

Comment avez-vous trouvé la mairie ?

Je suis maire depuis 2018, mais en deux ans, avant ces élections, je n'ai pas eu le temps de tout voir. Pour le côté administratif, la secrétaire de mairie gère bien, elle aide beaucoup les élus. Cette relation maire-secrétaire fonctionne bien et c'est essentiel. Les finances sont saines.

Les précédentes municipalités ont bien géré les affaires de la commune. Ainsi, il y a plus de 30 ans, la municipalité avait choisi de replanter la forêt et aujourd'hui, on récolte les fruits de cet investissement. Une municipalité doit gérer le quotidien, mais aussi penser à l'avenir : il faut voir plus loin que le seul mandat, parce que rien ne nous appartient et l'on doit préparer demain.

Quelle est votre gestion de la crise du coronavirus ?

Franchement, nous sommes livrés à nous-même : on a l'impression d'être une commune qui ne compte pas, sans doute parce que nous sommes tout petits et très loin. Nous sommes seulement 85 habitants et il y a encore une dizaine de plus de 75 ans qui ne sont pas vaccinés. Ce n'est pas normal. J'ai dû appeler la conseillère départementale et maire de Caudiès-de-Fenouillèdes, Toussainte Calabrèse, pour qu'elle intervienne. Et finalement, elle nous a trouvé dix places.

Quelle a été la première action mise en place après votre élection ?

Nous avons trois employés municipaux consciencieux, à temps partiel, et, dans le temps qui a suivi les élections, nous avons redéfini le cadre de travail de chacun, ainsi que la responsabilité des élus. Cet été, nous avons effectué le curage du plan d'eau qui était ensablé depuis quelques années. C'est dommage d'avoir un équipement qui ne fonctionne pas et c'était important de le nettoyer pour améliorer le cadre de vie.

Quel est le projet phare de votre mandat ?

Nous poursuivons la mise en esthétique des réseaux aériens avec le Syndicat départemental d'énergie et d'électricité (Sydeel) : si 90 % du village est déjà fait pour l'enfouissement des réseaux d'éclairage, il reste encore cinq points à réaliser. Ce sera un peu le fil rouge du mandat. Sinon, nous essayons de protéger notre cadre de vie en refusant un projet d'installation d'éoliennes sur la commune de Felluns. À l'époque, ce projet avait été proposé par ses promoteurs à la municipalité du Vivier et elle l'avait refusé car il avait un impact visuel pour le village. Felluns a accepté, parce qu'il n'y a pas cet impact visuel pour les habitants. L'installation est prévue à 50 mètres de notre territoire, 2 km à vol d'oiseaux du village. Nous, on n'en veut pas. Nous ne refusons pas l'éolien, mais tout ça est imposé sans aucune discussion avec toutes les communes impactées. Nous sommes ouverts au dialogue et il y a des solutions alternatives. Le Fenouillèdes est une région encore sauvage, authentique : nous devons nous battre pour le garder tel quel.

Recueilli par Isabelle Bley

Éric Bouchadel a été élu 1er magistrat en mars dernier. Il occupait cependant ce poste depuis 2018, suite à des élections partielles après le décès du maire, Michel Bénét. Il revient sur son engagement pour son village, dans lequel il a grandi et a fait partie des quatre derniers écoliers, avant la fermeture de l'école communale.

Coronavirus : « Nous sommes livrés à nous-mêmes »

